



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



I - Emetteurs et information financière

I. 5 - Opérations financières

I. 5.2. Introductions en bourse

Applicable au 17 juin 2020

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Instruction DOC-2020-05

Accès des analystes financiers, désignés au sein des établissements membres du syndicat, aux informations en amont de la publication du prospectus

Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

↘ Article 223-10-1 du règlement général



📄 Article 315-1 du règlement général

Mots clés

ANALYSE FINANCIÈRE

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

